

Compte-rendu SUD n°11 du 27 mars 2020 - CSE extra redémarrage - suivi de la réunion journalière COVID19

Présents : Direction et toutes les OS.

Prochaine réunion : le lundi 30 mars à 11h

La réunion téléphonique de ce matin se déroulait dans le cadre d'un CSE extra portant en grande partie sur le redémarrage d'UP3.

Le document ayant servi de support vous a été envoyé ce midi. Si vous avez des questions relatives à ce document, n'hésitez pas à nous les poser.

Ce document présente les ateliers en fonctionnement ainsi que ceux concernés par un redémarrage. SUD a demandé qu'il soit complété par un focus sur l'activité du bâtiment 148. La Direction a pris le point et un complément sera fait la semaine prochaine.

La Direction a décidé de ne pas redémarrer la semaine prochaine, n'excluant pas un redémarrage dans une dizaine de jours pour autant (SUD vous a envoyé le email de la Direction ce midi).

La Direction a annoncé que des discussions auront lieu en ce soir du vendredi 27 mars, au niveau du Groupe, pour évoquer le chômage partiel. Nous reviendrons aussi vers vous lorsque nous aurons des informations concrètes à ce sujet.

POINT JOURNALIER COVID-19

POINT DIRECTION

SANITAIRE

Une collègue de PSR est actuellement hospitalisée, car elle a contracté le COVID-19 avec des complications respiratoires. L'équipe SAN a rencontré l'ensemble de ses collègues ce matin pour une enquête et apparemment il n'y a pas eu de contacts rapprochés. Le SAN reste à disposition si besoin.

QUESTIONS SUD - réponses de la Direction notées par SUD avec paroles en "*italique*" - mot de SUD

1 -SUD demande au médical combien de personnes sont en arrêt maladie pour COVID-19 ou placé en quatorzaine par principe de précaution pour suspicion.

Le médical est officiellement au courant de 2 cas avérés de salariés ayant contracté le COVID-19 (dixit le médecin du travail présent). Le nombre de salariés en THS ou autres arrêts (pas encore arrivés car problème de distribution du courrier) devrait être à la connaissance de la Direction, mais malheureusement celle-ci n'a aucun chiffre précis à nous communiquer...

2 - Que doit faire un salarié arrivant au bout de son droit de 14 jours d'arrêt spécifique pour garde d'enfants liés à la fermeture des écoles ? En effet, de nombreux sont concernés par le fait que leur conjoint travaille.

Cette mesure va être à priori prolongée.

L'inspectrice du travail, présente aujourd'hui, a apporté les précisions suivantes : « *Les arrêts pour motif de garde d'enfants sont valables jusqu'à la réouverture des structures d'accueil.* » Le problème serait juste technique, car on ne peut saisir sur les déclarations que des périodes allant de 14 jours en 14 jours.

3 - SUD demande à la Direction le nombre de salariés en THS, reconnus fragiles, en arrêt maladie, en garde d'enfants et en « réserve » installation par installation. Cela permettra d'identifier ou non les points noirs en effectifs.

Etat des lieux (26 mars)	TOTAL	TOTAL	
		HN	Postés (moyenne par poste)
Salariés présents sur l'établissement	476	269	207
Salariés en télétravail	773	757	16
Salariés en « réserve »	251	62	189
Salariés en arrêt garde d'enfants	211	32	30 (moyenne en poste)
Salariés « fragiles »	200	85	115
Salariés en arrêt de travail	71	43	6 (moyenne en poste)
Salariés maintenus à domicile (sans télétravail)	231	212	19
Repos			~850

4- SUD redemande le nombre de salariés présents quotidiennement sur le site depuis le 16 mars afin de juger de la baisse effective.

Voir le tableau joint en réponse à la question 6.

Cette réponse n'est que partielle car elle ne montre en rien comment s'est effectuée la baisse progressive des effectifs.

5 - SUD demande si la prime de présence, incitée par le gouvernement, va être versée aux salariés, si oui lesquels, et quel montant ?

Ce point est actuellement étudié en central.

Nous reviendrons vers vous dès que nous aurons plus d'informations. SUD a tenu à poser cette question puisque la Direction aime à suivre et citer le gouvernement. Notre priorité est clairement établie depuis le début et reste de réduire au seul effectif de sûreté/sécurité la présence sur le site.

6-SUD demande la présentation du "plan pandémie" réalisée par la Direction pour prendre en compte les différents scénarios envisagés (perte significative d'effectifs, voir d'équipes, maladies,...)

« Les effectifs sont gérés par les différentes notes de missions ». Aucun rapport ! Il est beau le "plan pandémie" ! Nous aimerions savoir comment seraient gérés les effectifs si une vague épidémique touchait une majorité d'opérateurs ! Comment se passerait le maintien en sécurité ? Ce pilotage à l'aveugle a obligé SUD à écrire aujourd'hui à la Direction avec en copie : la DIRECCTE, l'ASN, l'ARS et la Préfecture !

7 -SUD demande s'il est possible de donner des tenues et des masques au centre de prélèvements pour les dépistages, tenu par des infirmières libérales à la salle DAVOURY de Cherbourg-en-Cotentin (Equeurdreville) ? Cela aiderait le gouvernement dans sa volonté de démultiplier les dépistages dans les jours à venir.

« La Direction a fourni Pasteur et Valognes et reçoit ses directives de la préfecture ».

SUD a eu des informations sur le centre de prélèvements pour les dépistages ce matin et des généreux donateurs, ne dépendant pas de la préfecture, en ont fournies quelques-unes.

Plus que jamais la solidarité et les initiatives, aidant l'ensemble du personnel de santé, sont essentielles.



SOLIDAIRES - UNITAIRES - DEMOCRATIQUES

sud.anc.lahague@gmail.com

